

Ecole communale de Moignelée à Sambreville

Classe de 6^{ème}

Proposition de projet

En faveur de l'égalité des filles et des garçons à l'école

Développements

L'école est un lieu de « vivre ensemble » où les enfants acquièrent les compétences qui leur permettront de construire leur vie. C'est aussi à l'école que l'on apprend des richesses et des différences de chacun.

Des différences de races, de religions mais aussi de sexe qui ne sont pas toujours faciles à surmonter d'autant que bon nombre d'idées préconçues parviennent à infiltrer le quotidien scolaire.

Historiquement, dans la plupart des sociétés, les hommes ont eu tous les droits : celui de régner, de travailler, de décider!

Doit-on rappeler que sous Napoléon, les femmes devaient obéissance à leur mari, elles ne pouvaient ni exercer un métier, ni avoir de l'argent, ni divorcer.

Bien sûr tout cela a évolué. A force de luttes, les femmes ont obtenu le droit de vote dans quasiment tous les pays du monde, il a quand même fallu attendre 1948 pour que ce soit le cas en Belgique et 2011 en Arabie Saoudite (mais avec des conditions telles que très peu de femmes parviennent à voter).

La déclaration des droits de l'homme existe depuis 1789 mais l'idée même d'égalité entre les hommes et les femmes n'est évoquée qu'en 1945 dans la Charte des Nations Unies.

Même si les idées évoluent, s'il va de soi que tous les êtres naissent libres et égaux, on est encore loin de cette optique. En Belgique, les femmes ont encore du mal à avoir accès à certaines professions, et quand elles y parviennent, c'est le manque d'ouverture et le regard de l'autre qui leur barrent la route. Par ailleurs, l'inégalité des salaires (même si la Belgique n'est pas parmi les pays les plus inégalitaires en matière d'équité salariale) reste une réalité.

Prenant conscience de ces faits, de ce bagage inégalitaire, il apparaît clairement qu'il reste des choses à faire, des combats à mener.

Afin de lutter contre nos préjugés, contre des modèles familiaux ou diffusés par les médias, l'école demeure aussi un lieu où les valeurs de nos enfants se forment. Ces valeurs qu'ils véhiculeront et transmettront par la suite.

La cour de récréation reste l'endroit où les enfants se mêlent, où ils reproduisent des modèles vus, appris. La vision de l'un ne correspond pas toujours à celle de l'autre, la vision féminine peut différer de la vision masculine. Quoi qu'il en soit chacun doit pouvoir exister en tant qu'individu sans être « enfermé » dans un genre, sans avoir peur du regard de l'autre, des critiques ou des rires.

C'est pourquoi nous voulons proposer un projet de décret visant à favoriser l'égalité filles-garçons à l'école.

Lorsque le thème nous a été proposé, nous avons d'abord discuté : Y a-t-il des inégalités filles-garçons à l'école ? Dans la cour ? Dans la classe ? Dans la répartition des tâches ? De la part des instituteurs ? Des inégalités, nous en connaissons ? Et chez nous ? Dans nos familles ? Dans la vie de tous les jours ? Quand nous serons adultes ?

Les enfants ont ensuite partagé leur vécu au sein de l'école, Ils ont décidé de se mettre dans la peau du sexe opposé pour en dégager les avantages (qu'est-ce qu'il serait agréable de pouvoir faire/avoir si on appartenait au sexe opposé ?) et les inconvénients (qu'est-ce qu'on trouverait pénible ?)

C'est ainsi que différents thèmes autour desquels des inégalités subsistaient sont apparus :

- Le libre arbitre
- les activités (jeux sports)
- Les tâches
- L'entraide en classe

Proposition de projet de décret visant à favoriser l'égalité filles-garçons à l'école

Article 1 - Définition

Favoriser l'égalité filles-garçons, c'est agir pour que chacun puisse s'épanouir en tant qu'individu. C'est prôner la tolérance et le respect des différences, des richesses et des faiblesses de chacun. C'est affronter le manque d'ouverture par la discussion et l'argumentation.

Article 2 - Champ d'application

L'école bien évidemment : la classe, la cour, le réfectoire.

Mais également l'école en dehors des murs : en voyage, en excursion.

Article 3 - Mesures proposées

♦ Les filles comme les garçons ont le droit de porter les vêtements et les couleurs de leur choix. Par exemple : les filles ont le droit de porter des casquettes et les garçons, des t-shirts roses. Ce n'est qu'une question de style, de goûts et de mode. Tous les goûts sont dans la nature.

♦ Les filles comme les garçons ont le droit de pratiquer les activités qu'ils désirent même s'il s'agit d'activités pratiquées habituellement par le sexe opposé. Les filles comme les garçons ont le droit de jouer à des sports de ballon ou à la corde à sauter.

Par exemple : le foot ne doit pas être un sport destiné seulement aux garçons et inversement un garçon ne doit pas se sentir obligé de pratiquer ce sport parce qu'il est un garçon.

S'orienter vers une option plus tard, vers un métier doit pouvoir rester un choix d'individu. Les métiers dits masculins ne doivent pas être réservés aux garçons et l'inverse est vrai aussi.

♦ Pendant les récréés, les filles comme les garçons peuvent se mélanger pour avoir des conversations, pour discuter, jouer.

♦ Les filles comme les garçons peuvent aider les adultes dans des tâches différentes, lourdes ou pas. Les garçons ne sont pas les seuls à avoir de la force, d'ailleurs, certains garçons n'ont pas de muscles !

Il n'y a pas de tâches réservées aux garçons ou aux filles. Par exemple : les filles comme les garçons ont le droit d'aider à faire la vaisselle et à nettoyer les tables. Les filles comme les garçons ont le droit de porter des choses lourdes pour aider. Les filles comme les garçons ont le droit d'utiliser des outils, du matériel au cours de sciences ou de technologie.

♦ En classe, les filles peuvent proposer leur aide aux garçons, les garçons peuvent accepter l'aide d'une fille et vice versa, dans n'importe quelle matière ou pour n'importe quelle activité. Il faut éviter que les filles n'aident que les filles et que les garçons n'aident que les garçons

Article 4 - les sanctions

Le mot sanction nous est apparu comme assez agressif, nous ne sommes pas des policiers. En cas de moqueries, d'agressions verbales, en cas d'inégalités filles- garçons, il nous semble plus judicieux d'avoir une discussion avec les « contrevenants » dans le but de leur expliquer, de les convaincre, de les raisonner et de les amener à comprendre que les valeurs d'égalités sont essentielles afin que chacun, à l'école, puisse évoluer et s'épanouir.

C'est ainsi que nous voyons les choses et nous aimerions que d'autres les voient comme nous !

Les élèves de 6^{ème} année de l'école communale de Moignelée à Sambreville.

Nom Prénom : PÉTRISOT Noémie Signature : <i>Pétrisot</i>	Nom Prénom : THIRION ALANA Signature : <i>Alana</i>
Nom Prénom : Delforge Lucas Signature : <i>Delforge</i>	Nom Prénom : BONETTI ANTONIO Signature : <i>Bonetti Antonio</i>
Nom Prénom : GLINEUR FLORIAN Signature : <i>Glineur</i>	Nom Prénom : HENRY Valentin Signature : <i>Henry</i>
Nom Prénom : ONAL RESIT Signature : <i>Onal</i>	Nom Prénom : FONTAINE ELISA Signature : <i>Elisa</i>
Nom Prénom : CLARA MAROYE Signature : <i>Maroye</i>	